

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- SY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

## POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

VENTORIUM

OUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit

des répétés en plusieurs séances ou actes

s'aux comportant un ou plusieurs échelons

le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma



**M U P R A S**

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

FEUILLE DE SOINS 1624502

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : *KBTIAT ABDELILAH*

Matricule : *12570* Fonction : *COL* Poste : *OPL*

Adresse : *Caser*

Tél. : *06.07.07.33.33* Signature Adhérent : *[Signature]*

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : *Rabitah Adam* Age

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : *VAGIN*

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A *Casa*, le *8/2/19*

Durée d'utilisation 3 mois

*Dr SIERRAJ ANDALUSSI Râma*  
*Permanence : 12h-14h - 15h-17h - CASA*  
*Signature et cachet du médecin*  
*12/2/2002 - AV : 092 - 23-72*

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8/2/29	C2		250	Dr SERRAJ ANDALOUSSI Naim Pediatre - Neonatalogue Av. 2 Mai 153 - CASA 022 86.23.72

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	8.7.19	65,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canal, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX
					MONTANT DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
		25533412 00000000 00000000 35533411	H      21433552 G      00000000 00000000 11433553	B	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANT DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Dr.SERRAJ ANDALOUSSI Naïma

Pédiatre-Néonatalogue

الدكتورة سراج أندلسي نعيمة

اختصاصية في طب الطفل و الرضيع



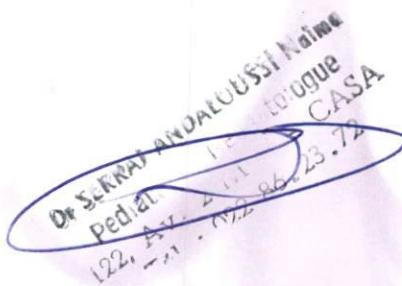
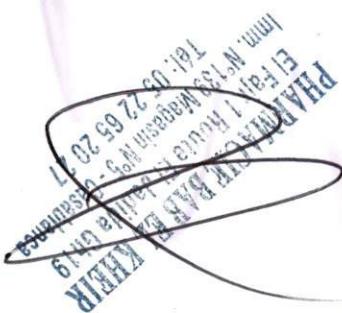
٨٧٢٦١٩

كشوف

Naïma

٦٥٥٠

B C G



Dose : 0,05 ml, intradermique pour les enfants de :  
: 0,1 ml, intradermique pour les enfants ages plus  
Vaccin BCG vivant, atténué (Souche Bacillus Calmette Guérin)  
Chaque 0,1 ml contient entre : 2 x 10<sup>3</sup> et 8 x 10<sup>5</sup> C.F.U.  
Reconstituer avec 1 ml d'injection du chlorure de sodium  
A conserver entre 2° - 8° C  
Conserver à l'abri de la lumière  
Conforme aux exigences de l'O.M.S.  
Lire la notice avant utilisation  
Tableau A (Liste I), médicament soumis à prescription médicale



\* Fabriqué par :  
**SERUM INSTITUTE OF INDIA PVT. LTD.**  
212/2, Hadapsar, Pune 411 028, INDIA

Ce paquet contient une ampoule de 1ml de  
l'injection de chlorure de sodium pour la reconstitution.

**INSTITUT PASTEUR DU MAROC -**  
1 Place Louis Pasteur 20360, Casablanca, Maroc  
AMM N° 638/15 DMP/21/NCF PPV : 65.50 DH  
"TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS"

sii

1 ml

# VACCIN BCG

(Lyophilisé)

(0,05 ml - 20 doses / 0,1 ml - 10 doses)

NOM DE FABR.: 10

DILUANT

LOT : 037G7135 070 ,022E  
EXP. : DEC.2019 OCT .021



200078453

moins d'un an.  
d'un an et les adultes.  
(Guérin)

# VACCIN BCG

(Lyophilisé)

## NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Vaccin BCG, Poudre et solvant pour suspension injectable

Le vaccin BCG doit être administré de manière routinière à tous les nourrissons à risque d'exposition précoce à la tuberculose. Ce vaccin doit être administré dès la naissance.

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autres personnes, il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

### QU'EST-CE QUE CETTE NOTICE CONTIENT ?

1. QU'EST-CE QUE LE VACCIN BCG ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ?
2. QUELLES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LE VACCIN BCG?
3. COMMENT UTILISER LE VACCIN BCG?
4. QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES EVENTUELS?
5. COMMENT CONSERVER LE VACCIN BCG?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

### 1. QU'EST-CE QUE LE VACCIN BCG ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ?

Le vaccin BCG est un vaccin lyophilisé vivant dérivé d'une souche atténueée de *Mycobacterium bovis* (souche 361-I de Bacillus Calmette Guérin de Moscou) utilisé pour la prévention de la tuberculose. Il contient du Glutamate de Sodium comme stabilisant.

Le vaccin BCG devrait être administré de manière routinière à tous les nourrissons à risque d'exposition précoce à la tuberculose. Ce vaccin devrait être administré dès que possible après la naissance de l'enfant. Le BCG administré au début de la vie offre un niveau élevé de protection en particulier contre les formes sévères de tuberculose infantile et de méningite tuberculeuse.

- Dans les pays à faible prévalence de la tuberculose, la vaccination BCG devrait être limitée aux groupes à haut risque tels que le personnel hospitalier et les personnes présentant une cuti-réaction tuberculinique négative.
- Le vaccin peut être administré en même temps que d'autres vaccins tels que le vaccin DTC ou , DT, le vaccin de l' AT, et les vaccins contre la Rougeole, la Poliomyélite, L'Hépatite B, *Haemophilus influenzae* type b, la fièvre jaune et avec les suppléments de la vitamine A, mais sur un site distinct.

### 2. QUELLES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LE VACCIN BCG?

Afin d'éviter d'éventuelles interactions allergiques il faut signaler que

- vous êtes allergique à la substance active,
- Le vaccin BCG ne doit pas être administré aux personnes souffrant d'une hypogammaglobulinémie, d'affections malignes, leucémie, sarcoïdose, aux personnes atteintes d'immunodéficiences congénitales et aux personnes infectées par le VIH, et chez les personnes recevant une corticothérapie ou un traitement immunosuppresseur y compris la radiothérapie. Dans l'eczéma chronique ou autre maladie dermatologique, le vaccin est administré sur une partie saine de la peau. Des réactions chéloïdes et lupoïdes peuvent manifester au site d'injection et ces enfants ne devraient pas être revaccinés.

### 3. COMMENT UTILISER LE VACCIN BCG?

Le vaccin est destiné à être injecté strictement par voie intradermique, en

évitant la voie sous-cutanée.

La dose de vaccination est 0,05 ml pour les enfants de moins d'un an y compris les nouveau-nés et 0,1 ml pour les enfants de plus d'un an et les adultes du vaccin reconstitué administré par voie intradermique. La peau ne devrait pas être nettoyée avec un agent antiseptique. La peau ne doit pas être nettoyée avec un antiseptique. Le vaccin doit être administré de préférence avec une seringue de tuberculine ou une aiguille stérile de 25 G / 26 G et une seringue.

Les tests cutanés avec la tuberculine ne sont généralement pas effectués avant de donner le BCG, mais lorsqu'ils sont effectués, ceux qui se révèlent être des réacteurs positifs ne doivent pas être immunisés.

### 4. QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES EVENTUELS ?

Une réaction locale est normale. Après la vaccination BCG, 2 à 3 semaines plus tard, une papule se développe sur le site de la vaccination et augmente lentement en taille jusqu'à un diamètre de 4 à 8 mm en 5 semaines. Elle diminue ensuite ou se transforme en ulcère peu profond recouvert d'une croûte. La guérison se produit spontanément en 6 à 12 semaines en laissant une cicatrice minuscule ronde permanente de 2 à 10 mm de diamètre. Dans de rares cas, un abcès peut apparaître au point d'injection, ou l'adénite satellite, conduisant dans des conditions exceptionnelles aux cas de suppuration. Des cas exceptionnels de lupus vulgaris au point d'injection ont été reportés.

L'injection sous-cutanée accidentelle produit un abcès et peut conduire à des cicatrices moches. Un risque de réaction généralisée au BCG existe chez les personnes immunodéprimées vaccinées avec BCG ou vivant en contact avec un individu vacciné.

### CAS PARTICULIER DES ENFANTS NÉS DE MÈRES SÉROPOSITIVES POUR LE VIH.

Si l'enfant est infecté, le vaccin BCG est contre-indiqué indépendamment de la condition de l'enfant, compte tenu du risque potentiel de développement de "BCG-ite" chez l'enfant vacciné. Les conseils d'une équipe médicale spécialisée s'avèrent nécessaires.

### 5. COMMENT CONSERVER LE VACCIN BCG ?

Le vaccin BCG (lyophilisé) doit être conservé entre 2° et 8° C à l'abri de la lumière. Le diluant ne doit pas être congelé.

### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Vaccin BCG vivant, atténue (Souche Bacillus Calmette Guérin)

Chaque 0,1 ml contient entre :  $2 \times 10^5$  et  $8 \times 10^5$  C.F.U.

Reconstituer avec 1 ml d'injection du chlorure de sodium

Dose : 0,05 ml, intradermique pour les enfants de moins d'un an.

: 0,1 ml, intradermique pour les enfants âgés plus d'un an et les adultes.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

INSTITUT PASTEUR DU MAROC

1 Place Louis Pasteur 20360, Casablanca, Maroc

Nom et adresse du fabricant:

Fabriqué par:

SERUM INSTITUTE OF INDIA PVT. LTD.

212/2, Hadapsar, Pune 411028, INDIA

Dernière date à laquelle cette notice a été vérifiée:

26.06.2017

Conditions de prescriptions et de distribution

Produit médical soumis à prescription médicale

Informations réservées aux professionnels de la santé

Le vaccin BCG est un médicament destiné à être utilisé uniquement par un médecin agréé, par un hôpital ou un laboratoire.

# BCG VACCINE

(Freeze-Dried)

## PACKAGE LEAFLET: INFORMATION FOR THE USER

BCG vaccine, Freeze-Dried Vaccine in vial and diluent in ampoule for suspension for injection

BCG vaccine should be given routinely to all infants at risk of early exposure to tuberculosis. This vaccine should be given soon after the child is born.

Please read carefully the entire leaflet before taking the medicinal product because this document encloses important information.

- Keep the leaflet, you may have to re-read the document.
- If you have other questions, ask your doctor or pharmacist for more information.
- This medicinal product is dedicated to you personally. Do not give the medicinal product to other persons. It could be harmful for them, even in case of identical symptoms of disease.
- If one of the side effects is noticed or if you notice a side effect not described in the package leaflet, talk with your doctor or your pharmacist.

### WHAT DOES THIS PACKAGE LEAFLET ENCLOSE ?

1. WHAT IS BCG VACCINE AND WHEN TO USE IT?
2. WHICH INFORMATION YOU HAVE TO KNOW BEFORE USING BCG VACCINE?
3. HOW TO USE BCG VACCINE?
4. WHICH ARE THE POSSIBLE SIDE EFFECTS?
5. HOW TO CONSERVE BCG VACCINE?
6. ADDITIONAL INFORMATION

### 1. WHAT IS BCG VACCINE AND WHEN TO USE IT ?

BCG Vaccine is a live freeze-dried vaccine derived from attenuated strain of *Mycobacterium bovis* (Bacillus Calmette Guerin Moscow strain 361- I) used for the prevention of tuberculosis. It contains Sodium Glutamate as stabilizer. BCG vaccine should be given routinely to all infants at risk of early exposure to tuberculosis. This vaccine should be given soon after the child is born. BCG administered early in life provides high level of protection particularly against severe forms of childhood tuberculosis and tubercular meningitis.

- In countries with low prevalence of tuberculosis, BCG vaccination should be restricted to high risk groups such as hospital personnel and tuberculin negative contacts of known cases of tuberculosis.
- The vaccine can be given simultaneously with DTP, DT, TT, Measles, Polio, Hepatitis B, *Haemophilus influenzae* type b, yellow fever vaccines and vitamin A supplementation, but at a separate site.

### 2. WHICH INFORMATION YOU HAVE TO KNOW BEFORE USING BCG VACCINE ?

In order to avoid possible allergic interactions it should be reported that:

- you are allergic to the active substance
- BCG vaccine is contraindicated in hypogamma- globulinemia, congenital immunodeficiency, sarcoidosis, leukaemia, generalised malignancy, HIV infections or any other disorder in which natural immune response is altered, as also those on immunosuppressive therapy, corticosteroids, radiotherapy. In chronic eczema or other dermatological disease, the vaccine can be given in a healthy area of the skin. Keloid and lupoid reactions may also occur at the site of injection and such children should not be revaccinated.

### 3. HOW TO USE BCG VACCINE ?

The vaccine is intended to be injected strictly via the intradermal route, avoiding the subcutaneous route.

The vaccination dose is 0.05 ml for children under one year of age including the new born and 0.1 ml for children over one year of age and adult of the

reconstituted vaccine given intradermally. The skin should not be cleaned with antiseptic. The vaccine should be preferably given with a tuberculin syringe or 25 G/26 G sterile needle and syringe.

Skin testing with tuberculin is not generally carried out before giving BCG, but when performed, those who are found to be positive reactors need not be immunized.

### 4. WHICH ARE THE POSSIBLE SIDE EFFECTS ?

A local reaction is normal. Following BCG vaccination, 2 to 3 weeks later a papule develops at the site of vaccination and increases slowly in size to a diameter of 4 - 8 mm in 5 weeks. It then subsides or breaks into a shallow ulcer covered with a crust. Healing occurs spontaneously in 6 - 12 weeks leaving a permanent, tiny round scar 2-10 mm in diameter. In rare cases an abscess may appear at the point of injection, or satellite adenitis, leading in exceptional cases to suppuration. Exceptional cases of lupus vulgaris at the injection point have been reported. Inadvertent subcutaneous injection produces abscess formation and may lead to ugly scars. A risk of generalised reaction to BCG exists in immunocompromised individuals vaccinated with BCG or living in contact with a vaccinated individual.

### SPECIAL CASE OF CHILDREN BORN TO HIV SEROPOSITIVE MOTHERS.

If the child is infected BCG vaccine is contraindicated irrespective of the child's condition, given the potential risk of development of "BCG-ititis" in the vaccinated child. The advice of a specialized medical team is required.

### 5. HOW TO CONSERVE BCG VACCINE ?

BCG vaccine (Freeze-dried) should be stored in dark between 2° to 8°C.  
Protect from light. The diluent should not be frozen.

### 6. ADDITIONAL INFORMATION

Live, attenuated BCG Vaccine (Bacillus Calmette Guerin Strain)

Each 0.1 ml contains between :  $2 \times 10^5$  and  $8 \times 10^5$  C.F.U.

Reconstitute with 1 ml of Sodium Chloride Injection

Dose : 0.05 ml, Intradermal for infants under one year old.

: 0.1 ml, Intradermal for children over one year of age and adult.

Marketing Authorization Holder:

INSTITUT PASTEUR DU MAROC -

1 Place Louis Pasteur 20360, Casablanca, Maroc

Name and address of the Manufacturer

Manufactured by:

SERUM INSTITUTE OF INDIA PVT. LTD.

212/2, Hadapsar, Pune 411028, INDIA

Last date when this package leaflet has been verified:

26.06.2017

Prescribing and dispensing conditions

Medical product subject to medical prescription

Information reserved to health professionals

BCG vaccine is a medicinal product only for the use of a Registered Medical Practitioner or a Hospital or a Laboratory.